

APRES UN ETE HAUT EN COULEURS BEAUREGARD GARDE LE RYTHME !



À Beauregard, la chaleur ne s'est pas limitée aux températures : l'été a été intense, animé, parfois même mouvementé ! Entre événements festifs, initiatives locales et quelques sujets qui fâchent, il s'est passé bien des choses que vous retrouverez dans ce numéro. Septembre marque le retour au quotidien, mais pas question de baisser le rythme : ce numéro vous propose des infos pratiques pour une rentrée bien organisée, un coup de gueule salubre, et bien sûr un aperçu des festivités à venir pour prolonger l'esprit estival.

La commune de Beauregard continue de bouger, de surprendre, et de faire parler d'elle... pour le meilleur et pour le reste !

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

NOUS RENTRONS EN PERIODE DE RESERVE

Le 1er septembre marque le début de la période pré-électorale des élections municipales, prévues les 15 et 22 mars 2026. Cette période est encadrée par l'article L.52-1 du Code électoral, qui interdit toute forme de propagande électorale ou de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité sur le territoire concerné. Cela signifie que les municipalités peuvent continuer à communiquer et organiser des événements mais ils ne doivent pas être utilisés à des fins promotionnelles. Cela inclut les bulletins municipaux, les sites internet, les réseaux sociaux, les événements publics, et tout autre support de communication institutionnelle.

L'objectif de cette réglementation est de garantir l'égalité entre les candidats et de préserver la sincérité du scrutin. Toute communication doit donc rester neutre, informative et régulière, sans mise en avant de bilans ou de projets électoraux.

Dans cet esprit, *Le Petit Beauregardien*, fidèle à son devoir de communication et de neutralité, appliquera ces principes plus que jamais. De même, les réunions de quartiers initialement prévues seront reportées à l'après-élection municipale. En attendant, des formulaires seront envoyés aux habitants pour lesquels la réunion de quartier ne s'est pas déjà tenue afin de recueillir leurs remarques, suggestions et préoccupations, dans une démarche participative et respectueuse du cadre légal.



CELA S’EST PASSE A BEAUREGARD



4 JUILLET - SOIREE AFTERWORK DU TENNIS CLUB : UNE SOIREE QUI A MIS LE VILLAGE EN ORBITE !

On nous l’avait promis... et on l’a eue !
La soirée Afterwork du Tennis Club, édition 2025, a tenu toutes ses promesses — et même un peu plus. Dès 19h30, les premiers convives ont débarqué, sourire aux lèvres et appétit bien affûté. Au menu : planches généreuses de charcuteries et fromages, desserts à faire fondre les plus stoïques, et une buvette qui a tourné à plein régime (mais toujours avec modération, bien sûr 😊).

La météo ? Parfaite. Ni trop chaude, ni trop fraîche, juste ce qu’il faut pour faire tomber les vestes et lever les verres.
L’ambiance ? Guinguette, conviviale, festive, et franchement joyeuse. On a ri, on a trinqué, on a refait le monde... et puis on a dansé. Oui, dansé jusqu’à 4h du matin pour les plus courageux, les plus endurants, ou simplement les plus inspirés par la playlist endiablée.



C’était LA soirée de l’été, celle qu’on ne voulait pas manquer, et qu’on racontera encore cet hiver au coin d’un bon feu.
Un grand bravo au Tennis Club pour cette organisation aux petits oignons, et un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette nuit un moment inoubliable.

Rendez-vous l’année prochaine ? On signe déjà !

11 JUILLET - BEAUREGARD FAIT SWINGUER L’ETE AVEC CUIVRES EN DOMBES !

Le vendredi 11 Juillet, Beauregard accueillait pour la 1ère fois les bénévoles et musiciens de Cuivres en Dombes

“Tiens un nouveau groupe de musique local?” Que Nenni !

Cuivres en Dombes c’est une histoire qui date de 1889 ! Alors certes, pas tout à fait dans la forme que l’on connaît, en effet cet orchestre philharmonique de Villars-les Dombes évoluera jusqu’à devenir en 1996 l’académie Cuivres en Dombes.

En affinant un peu plus mes recherches, je me rends compte que Cuivres en Dombes est une institution, un rendez-vous incontournable même! Leur objectif, entre autres, est de mêler concerts dans des lieux historiques et ambiance conviviale, pour un été haut en couleur et en émotions musicales !



De la musique festive dans des lieux historiques, du patrimoine ou des villages que l’on se plaît à découvrir ou à redécouvrir, que demander de plus?

Et bien les bénévoles de cette association vont vous apporter la réponse sur un plateau...de bois! sur laquelle nous avons découvert des spécialités du territoire, terrines de carpes fumées des Dombes, pâté-croûte de truite, elles aussi des Dombes ou charcuterie locale le tout autour d’un verre, avec ou sans alcool afin de contenter tout le monde. L’organisation est conviviale mais millimétrée, bénévole oui, mais pas amateur !

Trompette, Saxo, Trombone et Cie n’avaient jamais résonné dans les rues de Beauregard, c’est désormais chose faite, avec bonheur, grâce aux 6 musiciens de **“The Hugs Hot Universal Groove Squad”**, dans une ambiance atypique et festive à la croisée du jazz, du funk, de la soul et de musiques urbaines.

Les Beauregardien(ne)s, leurs voisin(e)s et de nombreux touristes ont répondu présents pour cette soirée, les bénévoles eux-mêmes étaient agréablement surpris de l’affluence ce soir-là. Une grande première réussie qui en appellera certainement d’autres !

Plus que jamais cet été, ça à swingué à Beauregard.



MB

17 AOUT - OPERATION CHEVRES EN CAVALE : UN DIMANCHE MOUVEMENTE A BEAUREGARD

Il était un peu plus de 15h ce dimanche 17 Août quand une habitante de la rue du Creux Guillien a signalé une scène pour le moins inhabituelle : deux chèvres en liberté, trotinant gaiement dans les rues du village, visiblement peu pressées de rentrer à l'étable.

Ni une ni deux, deux adjoints municipaux, accompagnés d'une dizaine de jeunes du village, se sont lancés dans une course-poursuite digne d'un film de Louis de Funès. Mais attraper une chèvre, ce n'est pas une mince affaire ! Les deux caprinés, visiblement en pleine forme, ont donné du fil à retordre à leurs poursuivants pendant près de deux heures.



Finalement, l'un des animaux a pu être capturé et mis en sécurité dans une dépendance du château avant d'être adoptée par la ferme de Collonge. L'autre, plus farouche, a pris la fuite jusqu'à la Saône... et s'y est jeté, sans doute paniqué par l'agitation. C'est alors qu'Elisa Masboeuf, jeune habitante de Blacé, n'a pas hésité à plonger pour tenter de sauver la chèvre. Un geste courageux salué par tous les témoins. Malheureusement, l'animal n'a pas survécu.

Selon les premières constatations, il s'agirait d'animaux domestiques abandonnés, probablement devenus encombrants à l'approche des vacances. Une hypothèse tristement plausible, qui rappelle que l'abandon d'animaux est non seulement cruel, mais aussi interdit par la loi.

6 SEPTEMBRE - FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BIEN-ÊTRE : UNE RENTREE SOUS LE SIGNE DU SOLEIL ET DE LA CONVIVIALITE

Ce samedi 6 septembre 2025, le coeur du village s'est animé grâce au rythme du Forum des Associations et du Bien-Être, organisé pour la deuxième année consécutive. Sous un ciel radieux, près d'une quinzaine d'associations ont répondu présents pour faire découvrir leurs activités aux habitants, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Petits et grands ont pu trouver leur bonheur parmi les propositions variées : escrime, aikido, tennis, boules lyonnaises, tarot, fléchettes, musique, lecture, pratique de bien être... chacun a pu échanger, s'informer et même s'inscrire pour démarrer l'année du bon pied.

La journée s'est conclue par un barbecue partagé, réunissant plus d'une soixantaine de personnes autour de grillades et de sourires. Un moment de convivialité qui a permis de renforcer les liens entre les habitants et les associations locales.

Cet événement marque le lancement officiel de la saison associative 2025-

2026, avec l'espoir qu'elle soit aussi dynamique et fédératrice que cette journée ensoleillée. En tant que municipalité nous tenons à remercier les associations de Beauregard et l'ensemble des bénévoles qui contribuent à animer notre village, tout au long de l'année.

Merci pour leur présence et leur animation au cours de l'année à : Aikido club, Les Amis de la boule, Les Amis de l'Eglise de Saint François d'Assise, Bibliothèque de Beauregard, Ecole de musique de Fareins, La Fabrique corporelle (Florence Juan), L'association Matiaoli, Sou des Ecoles représenté par d'anciens élèves, Tennis Club Beauregard, Un rêve à moto, le Tarot mais également l'école de musique et le club d'escrime de Fareins pour leur participation exceptionnelle qui est venue compléter l'offre proposée aux habitants.



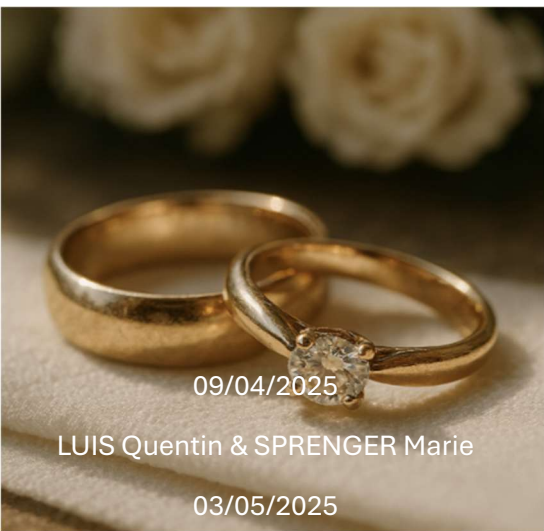
VIVRE A BEAUREGARD

EVENEMENTS DE LA VIE



18/01/2025 FAIM FERREIRA Imrân
12/05/2025 GILBERT FORCHI Louise
12/05/2025 GÜNGÖREN Eflin
18/05/2025 FAVERIAL JOLIET Agathe

12/06/2025 KARAKUS Eren
05/07/2025 RINALDI Lina
21/08/2025 KARATAS Zeyd



09/04/2025
LUIS Quentin & SPRENGER Marie
03/05/2025

MARTIN Victorien & MAHUET Alison
09/08/2025
LOTH-GUILLON Cédrick & CANGIANO Fanny



19/01/2025 AOURAGH Aid-Walid, 48 ans
10/03/2025 BRUSSIN Jean Marie, 80 ans
06/05/2025 PRAT Claude, 70 ans

20/06/2025 CHATELARD Claudette, 90 ans
26/07/2025 PIERRE Bruno, 58 ans
21/08/2025 CHARNAY André, 72 ans

INFORMATIONS MUNICIPALES

ILS L'ONT FAIT !

PARKING DE LA GRAND CROIX

Suite à la réunion de quartier de la Grand Croix, la municipalité s’était engagée à réaliser un parking pour le stationnement des véhicules. Les travaux ont donc été lancé avec comme cahier des charges, le souhait de respecter l'environnement visuel et naturel. Les travaux se sont déroulés en juillet. Le choix délibéré de ne pas recourir au goudron ni à une signalétique classique répond à une volonté affirmée de préserver l’identité naturelle et visuelle du quartier. En privilégiant des matériaux perméables et une intégration discrète dans le paysage, la municipalité souhaite offrir aux habitants un espace de stationnement respectueux de l’environnement, cohérent avec le caractère résidentiel et paisible du secteur.



Le chantier du parking, le 23 Juillet 2025



Le parking achevé

Madame le Maire a adressé un courrier à l’ensemble des habitants de la Grand Croix afin de les inviter à privilégier l’usage du nouveau parking, en remplacement du stationnement sur les trottoirs, dans un souci de sécurité, de légalité et de respect de l’espace public.

ENTRETIEN DU VILLAGE PENDANT L'ETE

La période estivale a été particulièrement délicate à gérer en matière d’entretien et de travaux sur la commune. En raison des congés et des absences, l’équipe technique s’est retrouvée réduite à une seule personne... voire à aucune pendant près de deux semaines

Pour autant, les besoins quotidiens ne disparaissent pas : les déchets doivent être collectés, les plantes arrosées, les massifs entretenus. Face à cette situation, il a fallu trouver des solutions pour assurer la continuité des services essentiels. Des roulements ont donc été organisés par des élus et des villageois volontaires afin de prendre en charge les tâches impératives et garantir un cadre de vie agréable pour tous.



Les plates bandes ont été entretenues par des bénévoles...

... de même que l'arrosage...



ou l'entretien des espaces verts...

...ou encore la collecte des déchets (et il y en avait besoin) !

La municipalité remercie vivement tous les volontaires qui ont donné de leur temps pour le village. Mention spéciale Jean, habitant de la rue Jules Ferry qui s'est proposé à la collecte des déchets le 8 Août, soit le jour de ses 18 ans.

DERNIERE MINUTE

SALLE POLYVALENTE : À la suite d'épisodes pluvieux particulièrement intenses, la salle polyvalente a subi des dommages structurels importants. Par mesure de sécurité, elle est fermée jusqu'à nouvel ordre, la municipalité se mobilise pour sécuriser le bâtiment et engager les travaux de remise en état dans les meilleurs délais. C'est un coup dur pour notre commune qui, comme chacun le sait, dispose d'un budget très limité.

A SAVOIR

SUBVENTION COMMUNALE POUR LE CENTRE DE LOISIRS et les activités culturelles et sportives

En cette rentrée, la commune rappelle aux parents qu'elle propose deux types de subventions destinées à soutenir les familles dans leurs activités périscolaires et culturelles. Voici les modalités à connaître pour en bénéficier :

1. Subvention pour le Centre de Loisirs :

La commune accorde 5 € par jour et par enfant, dans la limite de 30 jours par année scolaire. Cette aide est renouvelable chaque année.

Conditions à respecter :

- Faire la demande avant le séjour auprès de la mairie (par mail, courrier ou dépôt sur place).
- Fournir : Une copie du justificatif de domicile et une copie du livret de famille
- Transmettre l'accord de bourse au centre de loisirs agréé (exemples : *Mosaïques de Jassans-Riottier*, *Calculette*, *Sac de billes* – liste non exhaustive).

 **Attention :** Aucun remboursement ni dérogation ne sera accordé en cas de dossier incomplet ou déposé hors délai. La délibération du 15 avril 2021 du Conseil Municipal interdit tout remboursement direct aux familles.

2. Subvention pour activités culturelles et sportives

La commune attribue 50 € par enfant pour une activité culturelle (sport, théâtre, musique, etc.).

 **Bonus :** Les familles bénéficiant de l'aide à la rentrée scolaire de la CAF peuvent recevoir 50 € supplémentaires par enfant.

Pièces à fournir : Facture acquittée, avec le nom de l'enfant clairement indiqué, un RIB, un Justificatif de domicile.

Attestation CAF précisant l'aide à la rentrée scolaire.

UN CHEMIN ENTRE LA SALADINE ET LA RUE DES CERISIERS INTERDIT A LA CIRCULATION

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, le chemin rural qui part au-dessus du cimetière et longe les lotissements de la Saladine et de la rue des Cerisiers est désormais interdit d'accès.

À la suite de travaux de terrassement d'une maison, une expertise indépendante a révélé une fragilité du terrain, avec un risque d'effondrement qui ne peut être écarté.

Des travaux de soutènement devront être réalisés afin de sécuriser le chemin et les habitations voisines. Ces travaux ne sont pas supportés par la commune car ils seront effectués sur un terrain privé.

Une procédure judiciaire est actuellement en cours sous seing privé, ce qui ne permet pas aujourd'hui de fixer un calendrier précis pour la réalisation de ces travaux. La mairie n'est pas partie prenante dans cette procédure mais suit attentivement le dossier.

Dans l'attente de ce dénouement, nous vous demandons de ne pas emprunter ce chemin afin de garantir la sécurité de tous et nous vous remercions pour votre compréhension.

LE COUP DE GUEULE

TROP C'EST TROP !

Il y a des limites à l'incivilité. Et dans notre commune, elles sont franchies trop souvent. Ce qui avait commencé par des dépôts sauvages devant les conteneurs de recyclage s'est désormais étendu aux bas-côtés de nos routes, aux abords des chemins, et même aux zones naturelles. L'image ci-contre en est une triste illustration.



Photo prise le 4 août dernier sur le chemin de la Grand Croix : on y voit un amas de déchets abandonnés en bord de route — cartons, sacs plastiques, débris divers — dans un cadre pourtant verdoyant et paisible. Ce cliché témoigne d'un manque de respect flagrant pour notre environnement.

Le même jour, pas moins de 26 cannettes métalliques ont été ramassées le long d'un seul tronçon de route. Et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Cartons, plastiques, sacs poubelles éventrés... Ce n'est pas une décharge, c'est notre commune !

Notre équipe technique, déjà bien occupée avec l'entretien courant, doit consacrer un temps précieux à ramasser ce que certains abandonnent sans scrupule. Ce temps perdu, ce sont des heures qui ne sont pas consacrées à l'amélioration de notre cadre de vie, à l'entretien des espaces verts, ou à des projets utiles pour tous.

Face à cette situation, le conseil municipal a voté en août une amende administrative pouvant aller jusqu'à 1500€ en fonction de la taille et la nature des déchets pour les auteurs de dépôts sauvages. Une mesure nécessaire, mais regrettable. Car il est triste d'en arriver là pour rappeler des règles élémentaires de respect et de vivre ensemble.

Ce n'est pas qu'une question de propreté. C'est une question de respect : respect de notre environnement, respect du travail des agents communaux, respect des habitants.

Alors oui, ce coup de gueule est un appel. Un appel à la responsabilité, à la conscience citoyenne et à la fierté de notre commune. Ne laissons pas quelques irresponsables salir ce que nous avons de plus précieux.

INFORMATIONS UTILES

Horaires de la Mairie et de l'Agence Postale

- Lundi, jeudi: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 12h30.
- Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Tél : 04 74 60 92 55

Courriel : contact@mairie-beauregard.fr

Site internet : <https://mairie-beauregard.fr/>



Horaires autorisation de travaux

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Horaires déchèterie du Pardy

Horaires d'hiver du 1^{er} Octobre au 31 Mars

- Lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
- Samedi 9h à 17h

Horaires de la bibliothèque

- Mardi de 16h30 à 18h30 (*sauf pendant les vacances scolaires*)
- Samedi de 10h à 12h.
- Le premier mercredi de chaque mois de 15h à 17h (*sauf pendant les vacances scolaires*)

Horaires de cultes

- La veille du 2^{ème} dimanche du mois à 18h30 (horaire d'été)

LE PLANNING DES ACTIVITES

La municipalité souhaite se faire le relais des informations et événements importants qui ponctuent la vie du village et des associations. Elle est également prête à apporter son concours dans le cadre de l'organisation d'un événement spécial dont la portée pourrait dépasser le cadre de l'association et concerner de fait la population de Beauregard.

MOIS	JOUR	ORGANISATEUR	EVENEMENT
SEPTEMBRE	06	Mairie	Forum des associations et du bien être
	11	Amis de la boule	Coupe des vendanges
	20	Les amis de l'Eglise Saint-François d'Assise	Journées du patrimoine
	20	Tarot	Qualificatif au Grand Prix de l'Ain
	21	Les amis de l'Eglise Saint-François d'Assise	Concert de Grégori Baquet
	21	Les amis de l'Eglise Saint-François d'Assise	Journées du patrimoine
OCTOBRE	02	Amis de la boule	But d'honneur
	05	Mairie	Marche d'Octobre Rose
	12	Mairie	Repas des aînés
	14	Spectacle des CCAS	Les vestiges de l'amour
NOVEMBRE	8	Amis de la boule	Concours Chatelard (Montfray)
	11	Mairie	Commémoration
	21	Mairie	Soirée Beaujolais Nouveau
DECEMBRE	08	Mairie	Beauregard des lumières
	12	Sou des écoles	Soirée de Noël

A NE PAS MANQUER !

CONCERT – RECIT DEDIE A MAURICE BAQUET

21 SEPTEMBRE 17H– EGLISE DE BEAUREGARD



Un moment musical exceptionnel vous attend dans le cadre enchanteur de l'église Saint-François d'Assise de Beauregard. Les violoncellistes de l'Orchestre Symphonique de Lyon vous proposent un concert original dédié à **Maurice Baquet***, figure artistique aux multiples talents.

Il s'agit d'un concert solidaire : Les bénéfices seront reversés à l'Association LAESFA, qui les transmettra intégralement à La Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église Saint-François d'Assise.

**Maurice Baquet repose au cimetière de Beauregard depuis 2005, et l'école du village porte fièrement son nom.*

MARCHE SOLIDAIRE ENTRE VILLAGES

5 OCTOBRE à PARTIR DE 9H



Cette année, Beauregard a le plaisir d’organiser une belle marche intercommunale en collaboration avec Béatrice Petit, coordinatrice de l’association **Courir Pour Elles**, ainsi que les mairies de Jassans-Riottier et Frans.

- ♀ Rendez-vous dès 9h devant la bibliothèque de Beauregard pour les inscriptions et un petit café de bienvenue offert par la mairie.
- 🕒 Le départ de la marche est prévu à 10h.

Les marcheurs emprunteront un parcours en boucle d’environ 7,5 km, traversant les trois communes : Beauregard, Frans et Jassans-Riottier.

🎵 À chaque point de village, des animations musicales viendront rythmer la balade, et une photo souvenir sera prise par Le Progrès.

💧 À l’arrivée, retour à Beauregard pour partager le verre de l’amitié, également offert par la mairie.

💰 Tarif : 5 € pour les participants de plus de 18 ans.

🤝 L’événement bénéficie du soutien de Carrefour Market Jassans-Riottier, qui offrira quelques denrées alimentaires, et d’Arnaud du marché de Beauregard, généreusement engagé à fournir des oranges pour les marcheurs.

REPAS DES AINES

12 OCTOBRE 2025 – SALLE POLYVALENTE (A CONFIRMER)

Vous rappelez vous du 17 octobre de l’année passée ? C’était le repas des aînés : un véritable moment d’anthologie, de rire et de fête !

Comme on ne change pas une équipe qui gagne nous donnons rendez-vous à nos aînés, le 12 octobre à partir de 12h pour l’édition 2025.

Par suite à l’important dégât des eaux dans la salle polyvalente, nous ne pouvons pas garantir, à l’heure où nous écrivons ces lignes, que l’événement se déroulera dans la salle polyvalente de Beauregard. Mais soyez rassurés, le cas échéant, le repas aura bien lieu et le transport sera assuré !



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

11 NOVEMBRE 11 – CIMETIERE DE BEAUREGARD

Nous vous donnons rendez-vous le 11 Novembre 2025 à 11H au cimetière de Beauregard pour la célébration du 11 Novembre.

Elle sera suivie d’un moment chaleureux autour du verre de l’amitié dans la salle d’activité de la mairie.



BEAUJOLAIS NOUVEAU

21 NOVEMBRE - SALLE POLYVALENTE



Tradition incontournable dans le monde viticole et bien ancrée dans notre région, la fête du Beaujolais Nouveau est l’occasion idéale de se retrouver autour d’un moment chaleureux et convivial au cœur du village.

L’année passée, vous étiez venus très nombreux partager ce moment festif, et votre enthousiasme a largement contribué au succès de l’événement. Cette année, nous vous attendons encore plus nombreux pour venir déguster le millésime 2025, découvrir ses arômes, échanger autour d’un verre, et célébrer ensemble cette belle tradition.

BEAUREGARD DES LUMIERES

8 DECEMBRE – 18h30



Après le beau succès de la première édition en 2024, le village renouvelle avec enthousiasme sa Fête des Lumières, organisée par la municipalité. Rendez-vous le 8 décembre prochain à 18h30.

Des centaines de lumignons illumineront le parcours, avec une pensée particulière pour les 142 marches de la montée des Pèlerins, que nous espérons éclairer à nouveau, marche après marche.

Après la mise en lumière, retrouvons-nous sous la halle pour partager un moment convivial autour de :

🍷 Vin chaud, 🍫 Chocolat chaud, 🌸 Papillotes offertes par la mairie, et bien sûr, 🔥 les mini-chamallows grillés à la flamme des bougies pour les plus jeunes ! Venez nombreux célébrer cette belle tradition lumineuse et familiale !